

Les Litvaniens à Paris à la fin du XVIII^e siècle vus par la police

Dzianis Kandakou

Y avait-il des Litvaniens à Paris sous Louis XVI¹? La question n'est pas si absurde qu'elle ne pourrait paraître de prime abord. Les rapports de police conservés aux archives du ministère français des Affaires étrangères, source principale de cette contribution, parlent de plusieurs Polonais originaires du grand-duché de Litvanie mais, paradoxalement, ne mentionnent presque aucun Litvanien. Apparemment cet ethnonyme n'est pas familier aux inspecteurs de police et à leurs informateurs ou ne leur semble pas approprié. Faut-il en déduire que le sujet formulé dans le titre est une modernisation injustifiée?

Ne nous appuyons pas trop sur les définitions nationales d'aujourd'hui et respectons l'esprit de l'époque. Il s'agira uniquement de ceux dont les origines ou les activités sont liées à la Litvanie historique. Les descriptions de leur présence à Paris au XVIII^e siècle ont plusieurs lacunes, alors que la vie des Polonais est étudiée avec plus ou moins de précision². Cependant les Litvaniens arrivent très nombreux dans la capitale de l'Europe des Lumières, surtout à la fin du siècle, pour se civiliser, faire leurs études, paraître, servir dans l'armée ou tout à la fois, à l'instar des autres « habitants du Nord ». Après la défaite de la confédération de Bar, les Litvaniens opposants au roi et grand-duc Stanislas Auguste Poniatowski – qui régna de 1764 à 1795 – s'installent tant à Paris qu'à Strasbourg (les Pac, les Sapielha) ou Avignon. Sans prétendre épuiser le sujet, nous présenterons des cas méconnus ou ajouterons des éléments inédits aux voyages notoires.

Les plus marquants des Litvaniens séjournant à Paris à la fin de l'Ancien régime sont sans doute les frères Zabiełło, natifs de Czerwony Dwór (lit. Raudondvaris) près de Kowno (Kaunas), fils du grand veneur de Litvanie. Parmi eux se distingue le cadet, Michał (1760-1815), appelé en France « le beau Polonais ». Ses frasques lui créent une bien mauvaise réputation mais les rapports de police démontrent que son image n'est pas singulière. Le frère aîné Szymon (1750-1821/1824) lui tient tête. Tous les deux sont des élèves de l'Académie de Lunéville et, après leurs études, passent au service de la France. Il est donc facile de les confondre, ce qui arrive parfois dans des recherches biographiques consacrées à cette famille et à cette époque. Or les dates qui

¹ Ce travail a été réalisé dans le cadre des Bourses Fernand Braudel-IFER Incoming de la Maison des sciences de l'homme (Paris), co-financée par la Commission Européenne.

² Cf. *Les Polonais en France 1696-1795*, bibliographie provisoire, zebraly y opracowaly Izabella Zatorska & Malgorzata Kamecka, Łask, LEKSEM, 2010.

figurent sur les papiers de police, confrontées à celles de leur naissance, permettent d'éviter des quiproquos.

La note d'un inspecteur de M. de Sartine datée du 11 mars 1774 relate l'aventure que vit le comte Zabięłło (sans doute Szymon, et non Michał, qui n'a à l'époque que 13 ou 14 ans), « *capitaine dans le régiment Royal Allemand dans notre service, très aimable cavalier*³ » avec madame Wisłocka. Cette jeune Allemande de mauvaise conduite, récemment épousée par le comte polonais Wisłocki, fait fureur dans la société de Paris et est surveillée de près par la police. Le 9 mars 1774, la princesse Teofila Sapieżyna écrit à propos d'elle, en parlant d'un dîner donné par le grand général de Lituanie, Michał Kazimierz Ogiński, à ses compatriotes : « *Mme Wislocka toute seule et par conséquence la reine du dîner*⁴. »

On ressent dans cette phrase une légère ironie sans comprendre sa raison. C'est l'inspecteur de police, beaucoup plus éloquent que la princesse, qui la donne. Le comte Zabięłło s'éprend de la belle dame, obtient ses faveurs en l'absence du mari, puis se voit obligé de réduire ses assiduités après le retour inopiné du comte Wisłocki. Pour voir sa bien-aimée, il saisit les occasions fortuites qui se présentent, dont ce dîner du 9 mars. Tout est calme au cours de la soirée mais

Lorsque la compagnie se sépara, M. Zabięłło suivit M. et Mme Wislocky et se présenta pour entrer dans leur voiture. M. Wislocky lui représenta qu'il était tard et qu'il voulait se coucher en arrivant. M. Zabięłło insista et voulut entrer de force, M. Wislocky le repoussa, l'autre à son tour le prit par le bras, le tira de sa voiture et prétendit qu'il devait lui donner satisfaction de l'insulte qu'il lui faisait. M. Wislocky lui répliqua qu'il était maître de recevoir chez lui et dans sa voiture qui bon lui semblait, à quoi M. Zabięłło répondit à la bonne heure pour tout autre que les Polonais, mais que s'il en recevait de ceux-ci chez lui, rien ne pouvait l'empêcher d'y aller aussi.

M. Zabięłło paraît prévaloir dans cette circonstance de la bonhomie de M. Wislocky, qui est le meilleur chrétien du monde, et de l'empire qu'il a sur le cœur de Mme Wislocka.

*On ne croit pas que cette altercation ait eu d'autre suite*⁵.

Même si cette affaire est résolue, d'autres la suivront. La police ne compte plus les conquêtes du beau capitaine lituanien qui doivent être nombreuses. A tel point que, trois ans plus tard, il doit se cacher de ses créanciers. Son père refuse de payer ses dettes et ce n'est qu'au début de juillet 1777, après la mort du grand veneur de Lituanie, qu'arrive à Paris un autre Zabięłło, « *frère cadet du comte Zabięłło, capitaine au régiment Royal Allemand.* » Ce doit être, si la

³ Archives du Ministère des affaires étrangères (AMAE), Contrôle des étrangers, vol. 8, f. 42v°. Nous modernisons partout l'orthographe du XVIII^e siècle, sans corriger la graphie des noms propres.

⁴ *Journal de la princesse Sapieżyna 1771-1775*, Bibliothèque polonaise de Paris (BPP), fonds 46, vol. 3, p. 681.

⁵ AMAE, Contrôle des étrangers, vol. 8, f. 43v°-44r°.

police ne se trompe pas, Michał qui apporte des lettres de crédit pour secourir son frère. Cette tâche généreuse n'aura aucune influence sur le cadet : installé à Paris, il suivra le modèle de son frère.

La littérature consacrée au voyage européen du grand trésorier de Lituanie est considérable. Son invitation à Jean-Jacques Rousseau de s'installer dans la forêt de Białowieża et son intérêt pour les artistes de Paris et leurs œuvres deviennent légendaires. Pourtant, ce n'est pas ce qui attire l'attention du gouvernement français. Le 28 mai 1778, le comte de Vergennes, ministre des Affaires étrangères, demande à la police de dévoiler les motifs du séjour d'Antoni Tyzenhauz. Les rumeurs sur son intention d'embaucher des ouvriers français, son incognito (selon le ministre, il se dit Butler), tout cela inquiète les autorités. Après trois jours d'enquêtes, le lieutenant général de police Jean-Charles-Pierre Lenoir envoie au comte de Vergennes le rapport de l'inspecteur Longpré. Son ton est rassurant et les informations fournies sont beaucoup plus précises que les éléments initiaux :

J'ai l'honneur de vous rendre compte qu'en conséquence de la lettre de M. le comte de Vergennes [...] j'ai fait la recherche de M. le comte de Thysenhausen, grand trésorier du Duché de Lithuanie et premier ministre du roi de Pologne, que j'ai découvert dans l'hôtel de l'Empereur rue de Tournon, où il est arrivé le 27 avril dernier sous l'incognito de M. de Romer, marchand polonais. [...]

Il m'a été assuré par les personnes dignes de foi et de qui toutes les démarches de M. le comte de Thysenhausen sont parfaitement connues, qu'il n'a point cherché d'embaucher des ouvriers d'aucun genre, et que ce n'était point là son but en venant ici, mais bien de visiter les manufactures et d'ouvrir un commerce direct entre la France et la Pologne, s'il trouvait l'avantage de cette dernière puissance⁶.

Les avantages sont nombreux. Le 29 mai 1778, le comte Tyzenhauz achète des draps de vigogne écarlates à la manufacture des Gobelins, et des papiers peints chez le tapissier Réveillon, rue de Montreuil Faubourg St. Antoine. Ce sont des aubaines, car ces marchandises, selon le rapport, sont de haute qualité et moins chères qu'en Pologne ou en Russie. Les seules personnes recrutées par le comte lituanien à Paris sont un garçon tailleur et un garçon perruquier qui devraient devenir ses valets de chambre. La police n'est pas omnisciente et ignore que le 30 mai le trésorier de Lituanie signe une convention avec le banquier Georges Grand qui permet à la maison de Grodno, dirigée par le Français Jean-Louis Bécu, d'augmenter son capital de 50 000 livres⁷. Sans contredit, la conclusion que fait l'inspecteur est juste : « *Il résultera sans doute de là un avantage réel pour la France.* »

⁶ AMAE, Contrôle des étrangers, vol. 23, f. 2r^o-v^o.

⁷ BPP, fonds 40, f. 177-180. Sur le banquier Grand dont les clients sont l'abbé Raynal, la comtesse Anna Teresa Potocka, le comte Michał Wielhorski, le comte Michał Kazimierz Oginski, quelques seigneurs russes, cf. Herbert Lüthy, *La Banque protestante en France de la Révocation de l'édit de Nantes à la Révolution*, vol. 2, Paris, SEVPEN, 1961, p. 618.

Il est difficile de deviner qui sont les personnes « dignes de foi » qui veillent sur toutes les actions du comte Antoni Tyzenhauz. Ces délateurs donnent à Longpré « *des moyens pour savoir ce que M. le comte de Thyzenhausen pourrait faire de contraire aux intérêts de la France* », ce qui rassure apparemment le comte de Vergennes. Le trésorier de Lituanie peut retourner dans son pays tranquillement en passant par Strasbourg pour voir sa nièce ayant récemment accouché d'un garçon. La police connaît-elle cette parente de Tyzenhauz ?

Les premiers rapports sur la famille Pac, apparentée à celle de Tyzenhauz, datent de 1776. Le comte Michał Jan Pac, grand maréchal de la confédération de Bar, arrive à Paris au début du mois de juin et mérite une note détaillée. Pour le désigner, on y utilisera exclusivement l'ethnonyme « Lithuanien », un mot qui n'apparaîtra plus dans ces documents. L'intérêt que suscite la présence du comte n'est pas fortuit : selon les dires des informateurs, il est bien à l'aise auprès de la cour de Saxe, à Dresde. Que peut-il faire à Paris ? L'énigme est résolue le 14 juin : « *Depuis le séjour en cette capitale du comte de Pac, [...] ce seigneur Sarmate a eu plusieurs entretiens avec l'envoyé extraordinaire [de Bavière], relativement au désir qu'on assure que le premier a de se fixer dans quelques temps dans les états de l'électeur de Bavière*⁸. »

Les démarches du comte Pac auprès du ministre étranger restent sans réponse. Les bienfaits arrivent de la cour de Versailles : Louis XVI lui attribue une pension de 24000 livres annuels et un diplôme de naturalisation. Fort de ses succès, il part de Paris en Bourgogne où, selon le rapport du 30 août 1776, « *il a intention d'acheter une terre et de s'y fixer* », et de là à Avignon. Sauf cette piste, le voyageur lituanien (qu'on préfère appeler depuis « Polonais ») laisse à la police des renseignements intéressants :

*La maison de Pac est originaire d'Italie, où elle a joué un grand rôle par sa rivalité avec celle de Médicis. Celle-ci étant parvenue à la souveraineté du Grand Duché de Toscane, les Pac se réfugièrent dans la Lituanie, où ils acquirent pour cent mil écus la noblesse. Depuis ce temps tous ceux de ce nom y ont joui de la plus grande considération*⁹.

Les historiens qualifient la parenté des Pac lituaniens avec les Pazzi italiens d'affabulation¹⁰. S'il en est ainsi, la légende est due en partie à Michał Jan Pac puisque c'est lui qui la cite, par l'intermédiaire d'Ignacy Bohusz¹¹, à la princesse Teofila Sapieżyna en janvier 1775 :

*Le comte de Pac m'écrit d'Avignon [...] qu'il a fait connaissance avec un seigneur de ce pays là, qui porte le même nom Pac, et qui reconnaît le nôtre pour son cousin, comme sachant par les titres de sa famille qu'un de leurs ancêtres, dans la persécution des Gibelins, est passé en Pologne*¹².

⁸ AMAE, Contrôle des étrangers, vol. 10, f. 91v°.

⁹ Ibid., vol. 11, f. 119r°-v°.

¹⁰ Cf. Gilles Dutertre, « Ludwik Michał Pac, comte lituanien, palatin polonais, général de Napoléon », *Cahiers lituaniens*, n°11, automne 2012, p. 11, note 3.

¹¹ Frère de Franciszek Ksawery Bohusz. Cf. l'article d'Irena Buckley « L'Alsace et la Lorraine dans les notes de voyage lituaniennes du XIXe siècle » dans ce même numéro.

¹² *Journal de la princesse Sapieha*, BPP, fonds 46, vol. IV, p. 1171.

Les mouchards reprennent cette histoire à l'arrivée du parent éloigné de Michał Jan Pac, son homonyme, en mars 1778. La police confond facilement les deux gentilshommes lituaniens, mais ce dernier se distingue par ses mésaventures. Michał Pac apparaît dans la capitale française avec son épouse, Ludwika Tyzenhauz, nièce du comte Antoni Tyzenhauz. Le jeune couple attend un enfant et s'apprête à rester à Paris « *jusqu'après les couches et peut-être plus longtemps.* »

La réalité parisienne brise ses projets. D'abord le jour de l'arrivée, le comte Pac commande un souper chez un traiteur qui prête également son argenterie dont plusieurs pièces disparaissent le lendemain. Au dédommagement du traiteur s'ajoutent les frais de l'accoucheur. Le rapport du 8 mai 1778 note une « contestation » entre le comte lituanien et le médecin. Ce dernier, paraît-il, ne souhaite pas suivre les époux en Alsace où Michał Jan Pac « *qui fait sa résidence ordinaire à Strasbourg, et de qui ils espèrent beaucoup* » les attend. « *M. le comte de Pac, continue le rapport, qui donne lieu au présent rapport, est seul pour relever cette illustre maison, et le rejeton qu'on attend intéresse beaucoup la famille*¹³. » L'affinité et les embarras pécuniaires conditionnent le départ du couple.

Ce rejeton tant désiré n'est nul autre que Ludwik Michał Pac, futur général napoléonien, mis au monde à Strasbourg. L'observation policière nous permet de dater définitivement sa naissance de cette année 1778 et de rejeter les autres versions (1779 et 1780). Outre cette précision, les rapports nous fournissent quelques indications sur l'image des Lituaniens vus par les Parisiens. Elle ne diffère pas en gros de celle qu'ils se font des Russes et des Polonais. Pour les particuliers de la capitale, tous « les habitants du Nord » (ou presque) manquent de civilité et sont bons à escroquer. Ces filouteries sont tacitement permises par les forces de l'ordre. Comme nous venons de le voir dans le cas de Szymon Zabiełło mais aussi de Michał Pac, les inspecteurs, bien conscients de la violation de l'ordre public ou du crime, ne songent pas à intervenir pour secourir les étrangers ordinaires en difficulté. Cependant la police de Paris, sous la lieutenance d'Antoine de Sartine et Jean-Charles-Pierre Lenoir, se veut civilisatrice et préventive. Il faut donc constater que cette fonction ne s'exerce que pour quelques rares exceptions qui ne concernent pas des Lituaniens mais des Russes : Iakov Dmitrievitch Lanskoï, petit frère du favori de Catherine II, et le comte Aleksei Grigorievitch Bobrinski, fils naturel de l'impératrice.

Toutefois, certaines familles du grand-duché de Lituanie sont bien estimées. Des rapports très corrects mais peu détaillés sont consacrés au mariage de Helena Massalska avec Charles Joseph Emmanuel de Ligne, et aux nombreux séjours des Sanguszko, Sapicha, Tyszkiewicz. Chaque cas mérite une attention particulière car, tout en précisant des dates et des noms, ils contribuent tous à corriger l'image des Lituaniens vus par les Français au siècle des Lumières et à mieux caractériser les contacts franco-lituaniens.

¹³ AMAE, Contrôle des étrangers, vol. 22, f. 26r^o-v^o.